

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 avril 2025

## SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 2082

présenté par  
M. Travert

-----

**ARTICLE 22**

Après l'alinéa 11, il est insérer l'alinéa suivant :

e) À la fin du troisième alinéa, les mots : « deuxième alinéa du présent article » sont remplacés par les mots : « premier alinéa du présent II » ;

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.